

Cérémonie des Voeux

Retrouvez en page 2 et 3 des extraits de la cérémonie des voeux



STOP aux incivilités !

Un grand nombre d'incivilités ont été constatées au cours des derniers mois : les dégradations dans le cimetière, les dégradations des travaux effectués par notre équipe des services techniques, les déjections canines que les propriétaires de chiens ne ramassent pas, des dégradations dans nos équipements, Nous faisons appel au civisme de tous, pour veiller à préserver le bien être de notre village. Respectons notre village, respectons nous les uns les autres....



Tri à la source des biodéchets

La loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire stipule que tous les particuliers doivent disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.



MON MÉMO-TRI déchets alimentaires

Acceptés dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux déchets alimentaires

Préparations de repas



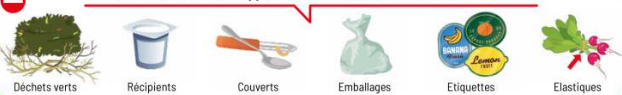
Restes de repas



Aliments non consommés / périmés sans emballages



Interdits dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux déchets alimentaires



Matériel et utilisation

Comment participer et trier vos déchets alimentaires ?

1. Vous inscrire sur notre site web lombric.com
2. Recupérez gratuitement votre bioseau et votre badge d'accès.
3. Déposez vos déchets alimentaires en vrac dans votre bioseau ! Pas dans un sac.
4. Videz votre bioseau à la borne la plus proche de chez vous à l'aide de la carte d'accès.

Quelques conseils

- Déposez vos déchets en vrac dans le bioseau
- Vous pouvez utiliser un sac kraft mais pas de sac plastique (même biodégradable)
- Vous pouvez déposer du papier journal pour protéger le fond de votre bioseau
- Videz votre bioseau tous les trois jours à la borne de tri
- Privilégiez un endroit frais pour stocker votre bioseau
- Gardez votre bioseau bien fermé
- Rincez régulièrement votre bioseau

Où déposer vos déchets alimentaires ?

Rendez-vous sur lombric.com !
Vous y retrouverez l'ensemble des points de collecte et les modalités d'accès aux abri-bacs.



Ce déploiement du tri à la source des biodéchets est envisagé via la combinaison de plusieurs solutions complémentaires, adaptées aux différents types d'habitats qui composent le territoire :



Compostage individuel domestique, pour les usagers en habitat individuel disposant d'un espace extérieur ;

Compostage partagé, en pied d'immeuble ou en jardins et espaces publics, pour les usagers en habitat collectif ;



Collecte en point d'apport volontaire, pour compléter ces dispositifs.

Une borne d'apport volontaire est disponible à côté du complexe sportif.

Retrouvez toutes les informations sur le site

<https://www.lombric.com>, rubrique "réduire mes déchets".

Si vous souhaitez acquérir un composteur via le SMITOM, un formulaire est disponible sur le site.

Un doute, une question :
dechetsalimentaires@lombric.com

N° Vert 0 800 814 910
appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



Plus d'infos sur
lombric.com

2024 - LES VOEUX DU MAIRE

Le dimanche 7 janvier, Genéviève Varoqui, entourée de son équipe, a présenté ses vœux à la population.

Nous vous partageons ici les moments clés de son discours :

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette année, je l'emprunterai à ce proverbe : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit plutôt que ce qui divise.



Dans le quotidien des communes, l'autonomie financière et fiscale se restreint. Nationalisations de la taxe d'habitation, suppression des dispositifs de soutien contre la crise de l'énergie, obligation d'établir les budgets dits verts, le fléchage toujours plus dirigiste des dotations d'investissement. Toutes ces mesures, s'ajoutant à l'augmentation tendancielle des charges, resserrent massivement le garrot budgétaire imposé aux communes.

Quelle liberté nous reste-t-il lorsque nous ne maîtrisons plus ni les recettes, ni progressivement l'affectation de nos dépenses ?

Notre territoire est rural : C'est un atout

Tout d'abord, permettez-moi de remercier l'ensemble du personnel municipal et celui de nos écoles pour leur implication de tous les jours. Merci à eux pour leur sens du service public pour le bien vivre des moseniens.

Grand merci aux 11 associations qui animent en concertation avec la commune notre village et grand merci à leurs bénévoles. Cette envie d'animation est forte et l'on ne peut que s'en réjouir d'autant que deux nouveaux rendez-vous ont été donnés en mai et en octobre derniers.

Quant à nos écoles, je me félicite avec Willy Delporte, maire de Saint Germain Laxis et mon adjoint, Marc Bailay, en charge des affaires scolaires, des parfaites relations et concertation avec l'équipe enseignante dont Cindy Quentin directrice de notre école Colette Lhioreau et Isabelle Janiaud, directrice de l'école Gabrielle Colette, nos écoles avec ses 199 élèves à cette rentrée scolaire.



Mais nous sommes conscients que Moisenay ne peut pas se développer seule, sans la présence à nos côtés de nos partenaires publics, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et notre Communauté de communes Brie des rivières et châteaux



Alors pour 2023, la tâche a été soutenue mais efficace. .../...



Bien évidemment, je me dois de vous parler de l'opération de cœur de bourg lancée en 2021. Aujourd'hui la 1ère tranche consistant à créer une boulangerie avec petite épicerie au 22 rue de l'Ecole est lancée ! les travaux ont démarré le 13 décembre dernier, travaux répartis entre 7 entreprises et toutes seine et marnaises.

Cette opération chiffrée à plus d'un million d'euros avec l'acquisition de la maison a obtenu de nos partenaires publics et privé une participation globale de plus de 700 000 euros, il m'appartient aujourd'hui de les remercier publiquement : l'Etat, la Région, le Département, Véolia avec le soutien précieux de notre député, Jean-Louis Thieriot.

A ces participations, s'ajoute le prix des cessions, soit un reste à la charge pour les finances de notre commune de 46 883 €, soit moins de 5%... Il est tout à fait facile d'en déduire que **cette opération n'a pas eu besoin d'une augmentation d'impôts pour voir le jour, contrairement à ce que certains voudraient laisser penser !**



A propos d'impôts, je vous ai adressé, en toute transparence, une lettre en mars dernier, pour porter à votre connaissance la conséquente perte de fiscalités à hauteur de 70 000 € liée à la nouvelle imposition au foncier non bâtie des installations de la REP, habituellement taxées au foncier bâti, annonce faite par la Direction départementale des finances en décembre 2022 pour une application au budget 2023 et ce malgré la contestation de cette décision.

Croyez-moi **cela n'a pas été une décision facile** dans une période où le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous est mis à mal avec l'inflation de l'énergie, notamment.

Mais notre devoir est d'**assurer l'équilibre financier entre dépenses et recettes courantes** afin de garantir notre autonomie et notre avenir.

Soyez certains, que nous poursuivrons notre travail de maîtrise de nos dépenses dans un contexte inflationniste et incertain avec à l'esprit de voir plus loin tout en agissant au quotidien.

Pour 2024, nos priorités seront la poursuite de l'opération cœur de bourg avec la construction de la halle et des sanitaires publics, l'étude sur la réfection des voiries, le lancement des études de diagnostic et de programmation de restauration de l'église Saint Martin, aucun gros travaux n'ayant été entrepris depuis 2005.



La vie de notre village **en 2023 a vu 11 nouvelles familles s'installées et enregistrées 10 naissances**. Nos jeunes en âge du service civique ont été recensés au nombre de 20 cette année. Désormais notre village, au vu du résultat du dernier recensement, compte **1 385 habitants**.

Je souhaite profiter de ce moment pour féliciter nos 5 médaillés du travail.

Je ne terminerai pas mon discours sans rendre hommage à ceux et celles qui nous ont quitté avec une pensée particulière pour Monsieur Sarrey, membre de la FNACA, notre fidèle porte-drapeaux à toutes les commémorations ;

Pour cette nouvelle année, je vous proposerai de nous retrouver lors de réunions d'échanges afin que chacun puisse faire part de ses idées pour le quotidien de notre village mais en attendant je vous souhaite santé, bonheur et que vos rêveries puissent devenir des réalités.



SERVICES TECHNIQUES....toujours en action



Embellissements, sécurité, nettoyage, salage des routes... toujours au service des Moseniens !



Nous avons appris le décès de Mr Jean Claude Cholet, survenu le 29 décembre 2023 à l'âge de 76 ans. Ancien agent de la commune au sein des services techniques, beaucoup de Moseniens le connaissaient. Nous présentons nos condoléances à ses proches.

LA PAROLE DES GROUPES

Liste Ensemble nous sommes Moisenay - Groupe majoritaire

Chers Moseniens, Chères Moseniennes,

En ce début 2024, nous vous présentons nos meilleurs vœux. Le bilan de mi-mandat récemment publié liste les projets de notre programme déjà réalisés.

Cependant, nous ressentons le **besoin de rectifier des informations erronées, souvent propagées via les réseaux sociaux par des personnes mal informées ou mal intentionnées.**

Nous respectons la liberté d'expression mais **nous soulignons l'importance de défendre les valeurs démocratiques.** Certains membres de notre majorité ont été ciblés délibérément par des actes répréhensibles, donnant lieu à des plaintes. La justice prendra les mesures nécessaires.

Le projet du cœur de bourg confirme **l'importance des compétences et de la disponibilité,** démontrées par notre Maire pour obtenir des financements et préserver l'équilibre budgétaire. Malgré les critiques de l'opposition, ce projet, loin d'être "pharaonique", contribuera significativement à l'intérêt général, en offrant un lieu de vie quotidien.

La hausse de la taxe foncière en 2023 a fait suite à la perte de fiscalité sur décision de justice de l'exploitation de la R.E.P. **En 2022, notre taux d'imposition sur le bâti était parmi les plus bas, assurant notre compétitivité.**

L'engagement des habitants est précieux, et nous exprimons notre gratitude envers les bénévoles qui contribuent à la vie de notre village. Fiers de notre qualité de vie, nous préservons celle-ci par des travaux, des améliorations, privilégiant l'intérêt général sur les intérêts individuels.

Après 3 années de défis, nous aspirons à une année 2024 plus sereine, axée sur un dialogue constructif. Priorité aux enjeux cruciaux tels que les dépenses énergétiques, le renforcement de la sécurité, la garantie d'une éducation sereine et la préservation du lien intergénérationnel.

Cette année, vous serez sollicités lors de réunions d'échanges sur des sujets qui vous préoccupent. Vos idées guideront notre action.

Avec vous et pour vous, les élus du groupe "Ensemble Nous Sommes Moisenay".



LA PAROLE DES GROUPES

Anthony BRIHI

Marie MAUGÈRE - Liste MOISENAY CONSTRUISONS DEMAIN

Nous vous souhaitons tout d'abord une excellente année 2024 accompagnée de nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, à vous ainsi qu'à vos proches.

Nous faisons à nouveau le choix de nous exprimer ensemble car nous avons la volonté de vous fournir des informations trop souvent occultées par la liste majoritaire, vous permettant ainsi d'avoir une vision plus globale de la santé de notre commune..

En 2023, près de 85 % des communes n'ont pas augmenté leur taux d'imposition. Pour les communes qui l'ont fait, l'immense majorité d'entre elles n'ont voté qu'une augmentation comprise entre 0 et 1 % !

Moisenay fait figure de mauvais élève en ayant conjugué la hausse de l'Etat de 7,1 % avec une augmentation de plus de 16 %. Cette hausse n'a été justifiée que par un seul argument, celui de la perte fiscale de la REP (décharge Fouju/Moisenay).

Pour Moisenay cette perte s'est élevé à 70 000 €, et pour Fouju à 140 000 € (Lettre du Maire, mars 2023).

Fouju, bon gestionnaire, n'a pas augmenté son taux d'imposition !

Deux communes concernées par une perte fiscale de même nature, deux impacts bien différents sur la fiscalité des habitants !

	PERTE FISCALE	AUGMENTATION
MOISENAY	70 000 €	 16,6 %
FOUJU	140 000 €	 0 %

La mauvaise gestion de la commune et les choix de la majorité pèsent lourds sur les finances des contribuables, et cela malgré des entrées significatives de trésorerie. La transparence n'est toujours pas au rendez-vous. Transparence qui était pourtant un axe fort du programme électoral de 2020 de la liste majoritaire !

En 2021, le conseil municipal a voté une délibération, obligeant tout Mosénien souhaitant faire une division cadastrale, à faire une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie. Après consultation de la préfecture il s'avère que cette délibération est illégale. C'est pourquoi nous avons demandé son abrogation, et, en attendant, tout citoyen estimant être lésé par un refus abusif, peut faire valoir son bon droit.

Actuellement une affaire de refus de division est en cours au tribunal administratif. Conséquence : il a fallu provisionner dans le budget 2023, une charge de 41 000 €.

Sans cette charge prévisionnelle, la perte fiscale de la REP de 70 000 €, aurait été plus facile à absorber ! La hausse d'impôts pouvait être évitée en reportant ou en étalant les charges restantes de 29 000 €, sur une ou plusieurs années.

Vous êtes de plus en plus nombreuses et nombreux à nous exprimer vos inquiétudes quant aux choix de l'austérité imposés aux Moseniens !

Nous avons pu le constater notamment lors des fêtes de fin d'année 2023, les Moséniens ont été à nouveau privés des illuminations traditionnelles. La majorité expliquant ce choix par l'économie de location de nacelle pour un montant inférieur à 2 000 € (Conseil municipal du 20 décembre 2023).

Pour le plaisir de tous, depuis la journée du patrimoine en septembre, c'est avec beaucoup d'émotions que nous pouvons admirer de nouveau le four à pain du XVIIIème siècle, patrimoine de notre village, rallumé et reprenant sa place.

Les boulangers Cédric et Patricia Lély, nous proposent, dans un premier temps, une fois par mois, des pains fabriqués avec des blés anciens produits en culture bio à Saint-Germain-Laxis à la ferme d'Egreville, privilégiant ainsi les circuits courts éco-responsables !

Nous encourageons avec enthousiasme leur initiative et soutenons cette activité faite dans une démarche de qualité au service des Moséniens.

Nous restons à votre écoute pour agir avec vous et construire demain...

Vos conseillers Anthony BRIHI et Marie MAUGERE

